

Politique de garantie Sonic.

Notre politique de garantie Sonic a été établie avec soin pour qu'elle soit aussi claire et transparente que possible pour nos partenaires et nos clients, Sonic propose trois durées de garantie différentes selon les catégories de produits. Vous trouverez plus de détails dans la page suivante.



Politique de garantie Sonic

Veillez noter que la garantie Sonic n'est valable que si le produit est utilisé normalement et correctement. Vous pouvez retrouver la durée de garantie de chaque produit sur notre site internet. La durée de garantie démarre à la date d'achat du produit et n'est valide que si une facture originale est fournie.

sonic-equipment.com/support/garanties

- > Pour une information complète concernant nos conditions de garantie, veuillez consulter notre politique de garantie, incluse dans nos Conditions Générales de Vente disponibles sur notre site internet.
- > Votre premier interlocuteur pour tout ce qui touche à la garantie est l'entreprise qui vous a fourni le produit. Les conditions générales du revendeur s'appliquent à cet achat.
- > Veuillez toujours lire le mode d'emploi avant d'utiliser le produit, ne le modifiez ou ne le démontez pas car cela invaliderait la garantie. Si vous avez des doutes ou des questions, veuillez contacter notre service clients.

**WORK
EFFICIENT
WORK
WITH SONIC**



Garantie de 10 ans

Cette durée couvre les servantes, le mobilier d'atelier et une large partie des outils à main Sonic. La garantie couvre les erreurs et défauts de fabrication et de conception apparaissant dans des conditions normales d'utilisation.

SERVANTES - SERVANTES ET DESSERTES



Note : cela s'applique seulement aux servantes et dessertes elles-mêmes

MOBILIER D'ATELIER - MSS ET MSS+



SOLUTIONS DE STOCKAGE MOBILE - CAISSE À OUTILS, SAC À OUTILS, CAISSES À OUTILS PORTABLES



Note : cela s'applique seulement au contenant

MODULES D'OUTILS SONIC - XS, S, M, L, XL



Note : cela s'applique uniquement au module vide

OUTILS - OUTILS À MAIN



ARTICLES PUBLICITAIRES - PRÉSENTOIRS



Note : cela s'applique uniquement aux présentoirs eux-mêmes



Garantie de 1 an

Cette catégorie comprend les produits électroniques, les produits de levage, les outils spéciaux, les outils renforcés, et les outils à usage intensif. La garantie couvre les erreurs et défauts de fabrication et de conception apparaissant dans des conditions normales d'utilisation.

OUTILS - OUTILS À MAIN RENFORCÉS



OUTILS - OUTILS À MAINS AVEC DES PIÈCES MOBILES



Note : la recalibration donne accès à une garantie de 3 mois

OUTILS - OUTILS À MAIN À USAGE INTENSIF



OUTILS - CALAGE DE DISTRIBUTION



OUTILS - OUTILS SPÉCIFIQUES



EQUIPEMENT : LEVAGE ET COMPRESSEURS



EQUIPEMENT - EQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE



EQUIPEMENT - BALADEUSES



EQUIPEMENT - ENROULEURS



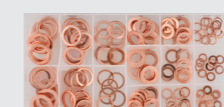
Garantie des consommables

Cette section concerne les consommables proposés par Sonic. La garantie couvre uniquement les défauts de fabrication et n'est valable que dans les 6 mois suivant l'achat

EQUIPEMENT - ACCESSOIRES



EQUIPEMENT - ASSORTIMENTS



ARTICLES PUBLICITAIRES - GADGETS, MATÉRIEL D'EXPOSITION, VÊTEMENTS

